

<https://www.paris-normandie.fr/id485066/article/2024-01-18/affaire-maeva-au-havre-les-re...>

Par Allison Blomme

5 min read

Affaire Maéva au Havre : les résultats des analyses toxicologiques sont tombés

Le corps de l'étudiante de 22 ans avait été retrouvé sans vie, mardi 2 janvier 2024, au niveau du pont levant du sas Vétillard, dans le quartier de l'Eure, au Havre. Selon les résultats des analyses toxicologiques, tombés ce mercredi 17 janvier, la mort de Maéva est un accident.



La piste accidentelle est privilégiée dans la mort de Maéva, jeune étudiante originaire de Pîtres, disparue au Havre le 1er janvier 2024 - DR



Par Allison Blomme

Publié: 18 Janvier 2024 à 12h22 Temps de lecture: 2 min

Un accident : c'est ce qui ressort de l'autopsie de Maéva, pratiquée mardi 9 janvier 2024. Selon le procureur de la République du Havre, Bruno Dieudonné, « *sans surprise, l'autopsie révèle une asphyxie par noyade* ». Aucune trace de violence n'a été observée sur le corps pouvant laisser penser qu'elle a été agressée, poussée ou violentée durant la nuit de la Saint-Sylvestre. L'intervention d'un tiers est écartée.

Aucune trace de drogue

Les résultats des analyses toxicologiques sont tombés, ce mercredi 17 janvier. « *Un peu d'alcool a été retrouvé, comme on peut imaginer un soir de réveillon* », a déclaré le procureur de la République. Mais aucune trace de drogue n'a été décelée. L'enquête est terminée, « *sous réserve de quelques investigations sur la sécurité autour du bassin* », a-t-il poursuivi.

La nuit du Nouvel an, Maéva et deux amis s'apprêtaient à rentrer chez la jeune femme, après s'être rendus dans le secteur des Docks Vauban. Empruntant un chemin différent de ses comparses, l'étudiante de 22 ans n'est hélas jamais arrivée chez elle. La police a immédiatement été prévenue et une enquête ouverte pour « *disparition inquiétante* ». Le lendemain, son corps a été retrouvé au niveau du sas Vétillart, à la limite de la zone portuaire.

« *L'exploitation des caméras de vidéosurveillance de la Ville du Havre permettait d'identifier une silhouette se dirigeant seule aux alentours de 3 h 45 du matin, vers le pont levant du sas Vétillart avant de disparaître, semble-t-il sous ce dernier* », indiquait, le 3 janvier, dans un communiqué le procureur de la République. « *Maéva est tombée dans 8,5 mètres de profondeur d'eau glacée. Elle était condamnée. Elle n'avait aucun moyen*

de sortir de l'eau », témoignait Christophe Dubois, le frère de Maéva, à *Paris Normandie* le 11 janvier. Des proches ont ouvert une cagnotte Leetchi en hommage à Maéva et en soutien à sa famille.

Generated with Reader Mode